

# Un organisme de bassin versant de lacs voit le jour à Sainte-Anne-des-Lacs

Le Journal de Prévoist  
20 sept 07 - p 3

GILLES W. PILON

**Le 8 septembre dernier, plus de deux cent cinquante citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs se sont réunis dans la magnifique petite église du village pour participer à la création du Conseil de gestion du bassin versant des lacs Saint-Amour et Marois (COGESAM), première étape de la prise en charge d'un plan de lutte contre la prolifération des algues bleu-vert.**

En effet, le COGESAM s'est donné pour mission essentielle de protéger et d'améliorer la qualité de la ressource eau (de surface et souterraine) à l'intérieur de son bassin versant. L'objectif est de regrouper autour d'une table de concertation

les représentants municipaux, les citoyens et les entreprises œuvrant sur le territoire – donc tous ceux que l'on appelle les acteurs de l'eau – pour concevoir et mettre en œuvre un plan d'action suivant une approche de développement durable.

Rappelons que le bassin versant des lacs Saint-Amour et Marois regroupe environ 50 % des résidences de Sainte-Anne-des-Lacs, le tiers de son territoire et un total de huit lacs. Depuis le début de l'été, le ministère de l'Environnement a rapporté la présence de cyanobactéries dans cinq de ces huit lacs.

## L'assemblée générale de fondation

Madame Anne Léger, directrice adjointe du Centre régional de l'environnement des Laurentides, présidait l'assemblée et monsieur Benoît Gravel, directeur général d'ABRINORD, agissait à titre de secrétaire. Ils ont commencé par expliquer le rôle et le fonctionnement d'un organisme de bassin versant (OBV). Ensuite, les membres ont adopté les statuts et règlements du nouvel organisme à but non lucratif et ont élu son premier conseil d'administration.

Ce conseil est composé de neuf administrateurs: cinq citoyens représentant le secteur communautaire (monsieur Gilles W. Pilon, président, madame Susan Gourley, vice-présidente, madame Lyane Pellerin, messieurs Adrien Bictache et John Dalzell), deux intervenants du secteur économique (messieurs Claude Ducharme, secrétaire-trésorier, et Karl Goupil) et deux élus délégués par le Conseil municipal (messieurs Gilles Crispin et Sylvain Harvey).

Soulignons d'ailleurs la présence à cette assemblée du maire de Sainte-Anne-des-Lacs, monsieur Claude Boyer, et de cinq membres du Conseil municipal.

En complément d'assemblée, monsieur André Hade, PhD, professeur à l'UQAM pendant de nombreuses années et auteur du livre *Nos lacs: les connaître pour mieux les protéger*, a prononcé une intéressante conférence sur le cycle de vie des lacs et le fonctionnement particulier de ceux de la région. Il a souligné l'importance de respecter la nature dans les aménagements riverains et répondu à de nombreuses questions des gens présents. Ses propos ont confirmé hors de tout doute la pertinence du COGESAM et de son plan d'action.



Photo: Michel Fortier

Benoît Gravel, directeur général d'ABRINORD, Anne Léger, directrice adjointe du CRE Laurentides, André Hade, PhD, professeur à l'UQAM et le fondateur de l'organisme, Gilles W. Pilon